



Addressing Transboundary Concerns in the Volta River Basin and its Downstream Coastal Area

Rapport de la 3^{ème} Réunion du Comité de Pilotage du Projet PNUE/FEM-Volta : Résolution des problèmes transfrontaliers dans le bassin versant de la Volta et sa zone côtière avale

7-8 Avril 2011, Lomé Togo

Numéro du Projet : 53885

Rapport final (Traduit en français)

Avril, 2011





Publiée pour la première fois au Ghana en 2011 par le Projet PNUE/FEM Volta

Copyright © 2011, Programme des Nations Unies pour l'Environnement

Cette publication peut être partiellement ou entièrement reproduite à des fins pédagogiques personnelles et non commerciales sans autorisation spéciale du détenteur du Copyright. Le PNUE apprécierai avoir une copie de toute publication dans laquelle cette publication a été citée comme référence.

L'utilisation de cette publication à des fins commerciales nécessite au préalable une autorisation écrite du Programme des Nations Unies pour l'Environnement

Projet PNUE-FEM Volta
Unité de Coordination du Projet
No. E3 Leshie Crescent - Labone
c/o UNDP P.O. Box 1423
Accra Ghana
P.O. Box 1423 Accra Ghana
Phone: +233 30 2764111
Fax: +233 30 2772669
Mobile: +233 206309775
Website: www.gefvolta.iwlearn.org

CLAUSE DE RESPONSABILITE:

Le contenu de ce rapport ne reflète pas nécessairement la vision et la politique du PNUE ou du FEM. En particulier, le PNUE et le FEM n'offrent aucune garantie et n'affirment rien quant à l'exactitude et l'exhaustivité des éléments du contenu de ce rapport.

Le rapport a été préparé par M. Olumide Akinsola et M. Hubert Onibon de l'Unité de Coordination du Projet PNUE/FEM Volta.

Toute référence à ce document doit être présentée comme suit:

UNEP-GEF Volta Project, 2011. Rapport de la 3^{ème} Réunion du Comité de Pilotage du Projet PNUE/FEM-Volta : Résolution des problèmes transfrontaliers dans le bassin versant de la Volta et sa zone côtière avale (Traduit en français) *UNEP/GEF/Volta/PSC.3FR/2011*

Résumé

La 3^e réunion du Comité de Pilotage du Projet PNUE-FEM s'est tenue à Lomé, au Togo, les 7 et 8 Avril 2011. Ont pris part à cette réunion présidée par M. Charles Biney, Directeur Exécutif de l'Autorité du Bassin de la Volta (ABV), les membres désignés du Comité de Pilotage comprenant les représentants des pays riverains du bassin (Points Focaux Nationaux Institutionnels du projet), les représentants de l'Agence de mise en œuvre (PNUE/DFEM), l'agence d'exécution (UNOPS), le Centre PNUE DHI pour l'Eau et l'Environnement (UDC) et l'Autorité du Bassin de la Volta Basin. Les représentants des ONG, les partenaires du projet et les représentants des services techniques du Gouvernement du Togo qui ont participé en tant qu'observateurs.

Les principaux objectifs de cette 3^e réunion du Comité de Pilotage du Projet PNUE/FEM-Volta étaient les suivants:

- Informer les membres du comité de pilotage sur le niveau de la mise en œuvre du Projet,
- Discuter et s'accorder sur le rapport annuel 2010 du projet,
- Discuter et s'accorder sur le plan de travail et le budget 2011 du projet,
- Discuter la mise en œuvre des projets de démonstration
- Mener des discussions sur le processus de l'ADT du bassin de la Volta présentement en cours.

A pris part à la cérémonie d'ouverture, le Directeur de Cabinet du Ministère de l'Environnement et des ressources forestières, représentant le Ministre. Les décisions et recommandations de la 3^e réunion du Comité de Pilotage du Projet PNUE-FEM sont présentées dans ce rapport. Les participants ont été informés du niveau de mise en œuvre des activités du projet conformément au plan de travail de l'année 2010 et aussi les principaux problèmes rencontrés depuis 2008.

Les principales préoccupations soulevées par les membres du CPP durant la réunion portent sur les points suivants:

- Meilleure compréhension du cadre institutionnel et de la gouvernance du projet,
- Salaires et motivation des coordonateurs nationaux,
- Mise en œuvre des projets de démonstration nationaux et,
- Défis institutionnels et opérationnels.

De l'analyse des rapports envoyés aux membres du comité de pilotage avant la réunion (rapports annuels 2010, plans de travail annuels et budget 2011), des présentations faites par l'unité de coordination du projet sur les réalisations et des discussions après chaque présentation, il y eu un consensus et les membres du comité de pilotage ont noté avec satisfaction les progrès réalisés durant les deux dernières années de mise en œuvre du projet.

Le comité de pilotage a également approuvé le rapport annuel 2010, le plan de travail et le budget 2011, de même que le budget du projet révisé. Le comité a aussi recommandé au PNUE et à l'UNOPS de tenir compte des conclusions des discussions avec les représentants du Comité de Pilotage sur la mise en œuvre satisfaisante des activités des projets de démonstration toute en tenant compte des contraintes de temps par rapport à la fin du projet.

DECISIONS ET RECOMMANDATIONS DE LA 3^{ème} REUNION DU COMITE DE PILOTAGE DU PROJET FEM/PNUE BASSIN DE LA VOLTA

La 3^{ème} réunion du Comité de pilotage du Projet FEM Volta s'est tenue du 7 au 8 Avril 2011 à Lomé, Togo

Le Comité de Pilotage du Projet a passé en revue et approuvé les documents suivants :

1. Rapport annuel 2011
2. Budget et plan de travail pour l'année 2011

Le Comité de Pilotage a noté avec satisfaction les progrès réalisés durant la mise en œuvre du projet et a fait les recommandations suivantes :

I. A l'Unité de Coordination du Projet (UCP)

1. **Demande** à l'UCP de mettre en œuvre le plan de travail 2011 tel qu'il a été approuvé en intégrant les amendements proposés par les membres du comité de pilotage
2. **Demande** à l'UCP d'intégrer dans les prochains rapports annuels le niveau de mobilisation des contributions financières dans le cadre de la mise en œuvre du projet
3. **Demande** à l'UCP d'intégrer dans le système de rapportage du projet, un mécanisme permettant d'informer les décideurs et autorités politiques des pays du bassin sur la mise en œuvre du projet, y compris le cofinancement et la contribution financière des pays riverains
4. **Apprécie** les efforts consentis dans le cadre de la mise en œuvre des projets de démonstration et note les préoccupations relatives aux contraintes de temps pour atteindre les objectifs de ces projets
5. **Apprécie** les progrès réalisés et note les défis liés au développement de l'ADT du bassin
6. **Recommande** à l'UCP de rencontrer les représentants du Comité de Pilotage pour discuter des problèmes soulevés par rapport aux projets de démonstration et à l'ADT
7. **Recommande** que le budget 2011 serve de guide pour la mise en œuvre du projet

II. A l'UNEP et l'UNOPS

8. **Demande** à l'UNEP et l'UNOPS de tenir compte des conclusions des discussions avec les représentants du Comité de Pilotage sur la mise en œuvre satisfaisante des activités des projets de démonstration tout en tenant compte des contraintes de temps par rapport à la fin du projet

III. Observation générale et recommandation

Le Comité de Pilotage du Projet exprime ses sincères remerciements au Gouvernement et au peuple Togolais pour avoir abrité la réunion et pour l'accueil chaleureux durant notre séjour.

Table des matières

Liste des abréviations et acronymes	iv
1. Ouverture de la 3 ^{ème} Réunion du Comité de Pilotage du Projet	5
1.1 Cérémonie d'ouverture	5
1.2 Election des membres du présidium	6
1.3 Présentation des participants et revue du programme de la réunion	6
1.4 Objectifs de la réunion et résultats attendus	6
2. Principales présentations et discussions	7
2.1 Mise en œuvre des recommandations de la 2 ^e réunion du CPP	7
2.2 Présentation du Rapport Annuel 2010 et du plan de travail 2011	7
2.3 Rapport financier du projet et du budget 2011	9
2.4 Présentations sur la mise en œuvre des projets de Démonstration	11
2.5 Discussions sur la mobilisation des contributions financières	12
2.6 Présentation sur le processus de l'ADT du Bassin de la Volta	13
3. Recommandations et cérémonie de clôture	14
3.1 Adoption des recommandations de la 3 ^e réunion du CPP	14
3.2 Cérémonie de clôture	14
4. Annexes	15
4.1 Annexe A: Liste des participants	16
4.2 Annexe B: Programme de la réunion	20

Liste des abréviations et acronymes

Abréviation	Définition
ABV	Autorité du Bassin de la Volta
ADT	Analyse Diagnostique Transfrontalière
CCA	Analyse de la Chaîne de Causalité
CPP	Comité de Pilotage du Projet
CRP	Coordonateur Régional du Projet
FEM	Fond pour l'Environnement Mondial
IUCN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature et des Ressources Naturelles
KEOC	Centre d'Operations au Kenya
MCA	Millennium Challenge Account
MOA	Protocole d'Accord
MOU	Protocole d'Entente
PAGEV	Projet d'Amélioration de la Gouvernance de l'Eau dans le Bassin de la Volta
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
PNUE/FEM	Programme des Nations Unies pour l'Environnement / Fond pour l'Environnement Mondial
SIAAP	Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération de Paris
UCP	Unité de Coordination du Projet
UDC	Centre PNUE DHI pour l'Eau et l'Environnement
UNOPS	United Nations Office for Project Services

1. Ouverture de la 3^{ème} Réunion du Comité de Pilotage du Projet

1.1 Cérémonie d'ouverture

1. La 3^e réunion du Comité de Pilotage du projet FEM-Volta a été organisée par le Ministère de l'Environnement et des Eaux et Forêts pour le Gouvernement du Togo à l'Hôtel Golden Beach de Lomé au Togo, du 7 au 8 Avril 2011. La cérémonie d'ouverture a connu la participation du Directeur de Cabinet du Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières qui représentait le Ministre, le Conseiller Technique du Ministre des ressources en Eaux et en Hydraulique, le représentant du PNUE, le représentant de l'UNOPS, le Directeur Exécutif de l'Autorité du Bassin de la Volta (ABV) et les membres du CPP des six Etats du Bassin de la Volta.
2. Dans son discours d'ouverture, M. Hubert Onibon, Coordonateur Régional du Projet (CRP) PNUE/FEM du Bassin de la Volta a exprimé sa gratitude au gouvernement Togolais pour avoir accueilli cette réunion de même que pour toutes les dispositions prises pour faciliter les activités du Projet. Il a remercié l'Honorable Ministre, dignement représenté par son Directeur de Cabinet pour sa présence à la cérémonie d'ouverture et a observé que la présence du ministre constitue un témoignage de l'engagement du gouvernement du Togo pour améliorer les conditions de vie des populations du bassin de la Volta. Il a également exprimé son appréciation envers le Directeur Exécutif de l'ABV pour l'appui que son organisation a apporté au projet. Il poursuit en observant que cette réunion constitue une opportunité pour réfléchir et faire l'inventaire afin de procéder à des ajustements visant à réduire les insuffisances du projet. Par la suite, le Coordonateur a remercié les partenaires du projet pour leur soutien ces dernières années et souhaité que les délibérations de la réunion aient des effets positifs sur la mise en œuvre du projet.
3. Le représentant du PNUE, Mme Kelly West a exprimé son plaisir de revenir au Togo pour participer à la 3^e réunion du CPP. Elle a reconnu que cette réunion se déroule à une période vraiment importante du projet et par conséquent a souhaité que cette rencontre débouche sur des solutions aux défis, surtout ceux liés aux projets de Démonstration. Elle a confirmé que l'évaluation à mi-parcours du projet sera bientôt conduite et a saisi l'occasion pour remercier le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières pour avoir accueilli cette troisième réunion du Comité de Pilotage du Projet PNUE-FEM Volta. Mme West a également exprimé sa gratitude aux partenaires du projet pour leur appui et coopération dans la mise en œuvre du projet. Elle les a également félicités pour les progrès réalisés depuis le démarrage du projet.
4. Dans son allocution, le Directeur Exécutif de l'Autorité du Bassin de la Volta (VBA), M. Charles Biney a remercié le gouvernement du Togo pour toutes les facilités accordées à l'équipe du projet, et spécialement pour leur hospitalité et leur accueil durant la visite de courtoisie auprès des Ministres. Au nom de l'ABV, il a remercié les délégués et a félicité le Projet FEM-Volta pour les résultats obtenus depuis le début de la mise en œuvre du projet tout en promettant de continuer à soutenir le projet et de s'assurer que l'ABV utilisera les résultats obtenus.
5. Dans son allocution d'ouverture, le représentant du Ministre de l'Environnement et des Ressources Forestières, M. Ouro-Djeri Essowê, a souhaité la bienvenue aux délégués des différents pays du bassin à la réunion du CPP et exprimé sa gratitude à leur endroit pour le choix du Togo pour l'organisation de cette réunion. Il a exprimé son appréciation des objectifs généraux du projet et a noté que la réunion du CPP porte sur l'analyse et de la revue des activités du projet est une initiative louable. Au nom de son Excellence, le Ministre de l'Environnement et des Ressources Forestières, il a félicité l'équipe du projet et les parties prenantes pour les réalisations du projet. Il a noté que le bassin fait face à des menaces et a réitéré que le Togo en tant que pays riverain du bassin est engagé dans la résolution de ces défis. Il a également saisi l'opportunité pour mettre l'accent sur certains des projets nationaux complémentaires aux objectifs du projet FEM-Volta et a promis que les projets continueront à coopérer avec le projet FEM-Volta. Il a rappelé

que tous les pays du bassin rencontrent des problèmes similaires qui nécessitent des efforts locaux pour être résolus. Il a souligné le rôle de coordination de l'ABV et invité les pays riverains à soutenir cet organisme de bassin dans tous ses efforts. Il a enfin encouragé tous les pays et parties prenantes à continuer à fournir leur appui y compris leur soutien financier afin d'accomplir les objectifs du projet.

1.2 Election des membres du présidium

6. M. Hubert Onibon a proposé le Directeur Exécutif de l'Autorité du Bassin de la Volta (ABV), M. Charles Biney comme Président, le Conseiller Technique du Ministre Chargé de l'Eau, M. Assouma Derman comme Vice-président et M. Olumide Akinsola de l'UCP comme rapporteur de la réunion. Ces propositions ont été acceptées par tous les participants.

1.3 Présentation des participants et revue du programme de la réunion

7. Après que les participants se soient présentés, le Président de la séance a exprimé son plaisir d'avoir été choisi pour présider la rencontre. Il a également souhaité la bienvenue aux participants et souhaité de fructueuses délibérations.
8. Après la présentation des participants, le Président leur a demandé de se prononcer sur l'agenda de la réunion. Tout en commentant les objectifs de la réunion, M. Martin Dibi de la Côte d'Ivoire a informé l'assemblée que la personne chargée de faire la présentation sur le projet de démonstration pour la Côte d'Ivoire n'est pas arrivée. Le Président a suggéré que les délégués maintiennent l'ordre du jour et prennent note explications additionnelles de l'UCP. Le programme ainsi amendé fut alors adopté.

1.4 Objectifs de la réunion et résultats attendus

9. M. Olumide Akinsola a présenté les objectifs et résultats attendus de la 3^e réunion du Comité de Pilotage du Projet. Ceux-ci comprenaient le besoin d'informer les membres du CPP sur le statut du Projet, de discuter et de s'accorder sur le Rapport Annuel (2010) du Projet, le plan de travail 2011 du projet ainsi que le budget et informer les membres du CPP sur le niveau de mise en œuvre des projets de démonstration.

2. Principales présentations et discussions

2.1 Mise en œuvre des recommandations de la 2^e réunion du CPP

10. M. Olumide Akinsola a présenté aux participants les actions entreprises en réponse aux recommandations de la 2^e réunion du Comité de Pilotage du Projet. Il a présenté les cinq recommandations faites durant ladite réunion qui s'est tenue à Abidjan ainsi que les actions entreprises par l'UCP dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations. Après ces présentations, le président a demandé des observations sur les recommandations faites.
11. M. Nicholas Iddi du Ghana a observé que les rapports des réunions précédentes n'ont pas été circulés au préalable. Il fut informé que ces rapports ont été échangés par email avec les participants au 2nd CPP.
12. Mme Sandrine Sankara du Burkina Faso a également demandé à ce que l'UCP fournisse le niveau des réalisations des recommandations afin que les participants puissent faire des commentaires adéquats sur les réalisations du projet. M. Olumide Akinsola a répondu que ces informations étaient déjà rapportées dans le système de rapportage du projet et voulut savoir s'il était encore nécessaire de donner ces informations dans la présentation. Le président a suggéré que ces informations soient considérées pour les prochaines réunions du CPP et que le projet devrait faire l'effort de rapporter cette remarque dans les recommandations et le rapport du projet. M. Onibon a cependant répondu que le projet a adopté le système de rapportage du PNUE mais trouverait si nécessaire des moyens pour harmoniser les requêtes à l'avenir.

2.2 Présentation du Rapport Annuel 2010 et du plan de travail 2011

13. M. Hubert Onibon a présenté au Comité de Pilotage le rapport annuel 2010 tandis que M. Akinsola a présenté le plan de travail pour l'année 2011. Les présentations ont porté sur le détail des réalisations du projet et les défis rencontrés durant la mise en œuvre du projet et mis l'accent sur la collaboration/contribution des partenaires clés et la mise en œuvre de l'ADT. Il a également mentionné les nombreux défis auxquels le projet a fait face dans la mise en œuvre des projets de démonstration de même que ceux liés à la gouvernance du projet.
14. M. Jean-Pierre Houelekou du Bénin a félicité l'équipe de l'UCP pour le travail accompli au cours de l'année. Il a observé que certaines questions telles que la motivation des coordonateurs nationaux n'ont pas fait l'objet de rapport et par conséquent ont été négligées malgré le fait qu'elles aient été discutées en long et en large à Abidjan au cours de la dernière réunion du CPP. Il a de ce fait demandé à ce que la question soit réétudiée. Il a également suggéré que la situation politique de la Côte d'Ivoire ne soit pas présentée comme un problème généralisé qui cause des retards dans l'ensemble du projet et a confirmé que le Bénin n'a aucun problème avec son rapport financier.
15. M. Benjamin Ampomah du Ghana a tenu à savoir les liens entre les projets de démonstration 2 au Bénin et au Togo et à comprendre si le Burkina Faso en fait maintenant partie. De même, M. Iddi du Ghana a aussi insisté sur le manque d'appui technique et a demandé une meilleure clarification. Il a suggéré également que le projet devrait considérer intégrer le briefing des décideurs politiques dans le système de rapportage afin d'informer et d'échanger avec les autorités nationales.
16. M. Volley du Togo a exprimé son inquiétude au sujet du fait que le coordonateur national au Togo ne soit pas impliqué dans la mise en œuvre du projet de démonstration à Kara et est cependant d'avis que le bureau de coordination nationale soit activement impliqué. Concernant le retard accusé lors de l'exécution du projet, il a rappelé que pour l'ADT, les contrats avec les consultants n'ont pas été signés à temps et la collecte des données n'a pas été possible puisque celles-ci n'étaient pas disponibles dans certains cas. Il a par conséquent suggéré que cela soit reflété dans le rapport. Il a également soulevé la question de la motivation des coordonateurs qui limite le progrès du projet. Il mentionné que le système de rapportage a besoin d'être clarifié puisque la

coordination nationale n'a pas pu faire de rapport sur les activités planifiées.

17. M. Alamir Touré du Mali a observé que sur la base du cadre logique du projet, on n'a pas l'impression que le projet puisse achever ses activités et a noté qu'au Mali en particulier, le projet de démonstration n'a pas exécuté d'activité dans la partie nationale du bassin au Mali. Sur les questions financières, il a noté que moins de 60% du budget a été mis en œuvre. Il a suggéré que l'assemblée avait besoin de comprendre comment s'y prendre et trouver une proposition pour changer la situation. De ce fait, il a demandé des explications sur les écarts budgets/dépenses et, la non exécution de certaines activités.
18. Mme Kelly West, représentant le PNUE, a apprécié les commentaires et les préoccupations au sujet des retards accusés dans les projets de démonstration, précisément sur les sites où les MOU n'ont pas encore été signés. Elle a rappelé qu'elle a eu à visiter ces sites, il y a de cela 18 mois et se demande comment le projet arriverait à mettre en œuvre toutes les activités. Elle a mentionné que l'évaluation à mi-parcours du projet sera bientôt conduite et suggérerait la réallocation de fonds. Elle a reconnu que sur la base de la présentation faite par le CRP, de nouveaux projets se feront bientôt mais pense que la priorité serait de démontrer les domaines dans lesquels le projet a déjà pris des engagements au lieu d'entreprendre de nouveaux projets de démonstration.
19. Dans sa réponse aux problèmes soulevés par les membres, M. Onibon a clarifié que les dates planifiées et présentées variaient en effet et seraient revues en fonction de la réaction des partenaires. En ce qui concerne les projets de démonstration, il a expliqué qu'après le développement du projet pour le Bénin comme suggéré par la dernière réunion du CPP, l'on a constaté que la priorité du pays était différente, d'où la revue des priorités du pays avec les partenaires nationaux et les autres parties prenantes. Puis, suite aux clarifications du PNUE sur le fait que les problèmes transfrontaliers n'avaient pas besoin d'être communs à tous les pays pour décider des actions pilotes, l'UCP en coordination avec les partenaires nationaux a décidé de développer pour le Bénin, le projet de démonstration sur la réhabilitation/protection des berges. Pour ce qui est de la question de l'appui technique, il a souligné que certains projets ont normalement plus de personnel technique et fait remarquer que la signature du contrat avec l'UDC a pris du temps. Aussi, il n'y avait plus d'appui spécial au projet alors que le volume de travail additionnel découlant du besoin de soutenir les partenaires nationaux ne fait qu'augmenter.
20. M. Onibon a accepté que l'idée de briefing des politiques est très pertinente. Il a indiqué que cela fait partie de l'approche de l'UCP qui le fait ressortir dans les rapports du projet. Il a répondu que les préoccupations des partenaires du Togo étaient légitimes mais que le MOA serait signé pour soutenir les activités de construction de la station de traitement des eaux usées et les formations. De même, le projet discutera avec le SIAAP afin d'impliquer la Direction de l'Environnement dans ses activités. Il expliqua également que les retards sont surtout dus à la signature des contrats à cause des procédures de l'UNOPS, à la collecte des données pour laquelle l'UCP et les consultants ADT n'avaient pas eu l'assistance des institutions nationales.
21. Au sujet des projets de démonstration, M. Onibon a déclaré que le projet de démonstration 2 est pour le moment mis en œuvre avec le financement du SIAAP alors que le projet FEM fournit un appui technique. Il a ensuite ajouté que le projet FEM Volta financerait la construction de la station de traitement des eaux usées, y compris l'étude de faisabilité et des activités de sensibilisation. Il a confirmé que le réseau des eaux usées est presque terminé et le CPP aura plus de détail dans les prochaines présentations. Pour le rapport financier, il a remarqué que le MOA était pour permettre aux pays d'être opérationnels pendant que les autres activités y compris les projets de démonstration ont été budgétisées séparément.
22. Répondant à la préoccupation soulevée par le représentant du Mali, M. Onibon a répondu que tous les participants étaient responsables du manque de progrès et cela était principalement dû au manque/retards de feedback des partenaires nationaux. Concernant le manque d'activités au niveau du bassin, M. Onibon a intimé que le MCA avait établi un accord pour soutenir les activités de terrain au Burkina Faso et que le projet a alloué un budget pour les activités de terrain au Mali.

Sur la question des résultats comme présenté dans le rapport financier, le taux d'exécution du budget annuel était environ de 63% en décembre 2010 alors que certaines dépenses telles que le paiement des consultants n'étaient pas encore enregistrées dans le système. Par rapport au budget, il y a eu certains ajustements ou augmentations y compris les salaires et le véhicule du projet qui est finalement revenu relativement moins chers.

23. Dans les commentaires supplémentaires, Mme Sandrine du Burkina Faso a demandé des prisons sur l'actualisation du système de suivi-évaluation alors que M. Jean-Pierre Houelekou s'est demandé comment le projet exécutera l'appui au Bénin.
24. M. Onibon a répondu que les indicateurs de suivi-évaluation ont été actualisés et utilisés dans le rapport annuel. Il a également indiqué que l'évaluation à mi-parcours serait faite au cours de l'année et a rapporté au CPP que le plan de suivi-évaluation révisé sera discuté. M. Onibon a également noté que le Projet a apporté une assistance au Burkina Faso, Ghana et à la Côte d'Ivoire en 2010 pour l'organisation au niveau national d'un évènement annuel sur l'environnement /l'eau. Il a déclaré que la même assistance est planifiée cette année pour le Bénin et le Togo.

2.3 Rapport financier du projet et du budget 2011

25. Mme Abigail Sackar a présenté le rapport financier du projet et le budget pour l'année 2011 y compris les dépenses du projet pour 2010. Le président de la séance a rappelé à l'assemblée que la présentation était destinée à faire des modifications et à approuver le budget et le plan de travail de l'année 2011.
26. Dans son commentaire, M. Alamir Touré du Mali a demandé des clarifications sur l'état du transfert MOA en rappelant au projet que le Mali a soumis son rapport financier comme requis alors que le rapport des consultants a été validé. Il a également voulu savoir si le projet était autorisé à préparer son budget 2012 sans prolongation et a aussi observé qu'il n'y avait pas de budget pour la coordination nationale.
27. M. Martin Dibi de la Côte d'Ivoire a félicité la mise en œuvre du projet et demandé à savoir pourquoi il existait des lignes budgétaires sans engagement et pas d'indication de contribution de la part des pays dans le budget présenté. M. Jean Pierre Houelekou du Bénin voulut savoir quand est-ce-que les consultants seraient payés afin de pouvoir confirmer cette information avec les autorités compétentes. Dans le même ordre d'idée, M. Volley du Togo a soutenu la nécessité pour une contribution nationale afin de la refléter dans les lignes budgétaires y compris le financement alloué à chacun des pays sur le projet, la contribution du FEM pour chaque pays et comment elle a été allouée. Il a expliqué que cela était nécessaire afin de savoir comment présenter le niveau de mise en oeuvre du projet aux autorités supérieures.
28. M. Iddi du Ghana a observé que 63 % de réalisation n'était pas si bas mais a noté que les activités n'étaient que pour certains objectifs spécifiques. Il a par ailleurs suggéré qu'à l'avenir les paiements des consultants ADT devront être enregistrés une fois approuvés. Sur cette question, Mme Sandrine Sankara a suggéré que le taux de mise en œuvre soit indiqué de même que le statut de la mobilisation des ressources. Elle a conclu que les deux pages du tableau du rapport financier sans aucun commentaire étaient difficiles à comprendre et de ce fait il était difficile d'identifier la part revenant à chaque pays.
29. M. Onibon a répondu que le Mali n'avait pas besoin de se préoccuper des questions de retards puisque les fonds pour le Mali avaient été transférés. Il a remarqué que les consultants n'ont pas été payés l'année dernière et les paiements en retard seront effectués cette année. Revenant sur la remarque de M. Martin Dibi de la Côte d'Ivoire, il a observé que le format du FEM a été utilisé dans la préparation du rapport et des lignes budgétaires et par conséquent, changer le style pourrait compliquer la préparation du rapport. Il a exprimé sa préoccupation que les pays ne contribuaient pas et qu'en dépit de l'envoi des formulaires relatifs au cofinancement, les partenaires nationaux n'avaient pas donné de feedback. Il a noté que l'ABV a eu de si nombreux partenaires et, par

conséquent, avait besoin de décider le type de système le plus approprié à ses activités. M. Onibon a également expliqué qu'un budget détaillé a été préparé dans un format EXCEL et discuté avec le PNUE et UNOPS KEOC. Tout en expliquant que le budget présenté dans le plan de travail annuel est le résumé du budget détaillé, il a précisé que les questions financières n'étaient pas confidentielles et que l'UCP partagerait ce budget détaillé avec les membres du CPP.

30. Au sujet des consultants, il a remarqué que chaque fois que le projet recrute des consultants, l'UCP se chargeait de l'aspect technique et UNOPS Nairobi du volet financier/administratif et le montant du contrat était toujours indiqué dans le budget détaillé envoyé aux pays. Il a également expliqué aux participants que, contrairement à l'opinion sur le bénéfice financier de chaque pays, les projets FEM Eaux Internationales ne considèrent pas les pays en eux-mêmes mais plutôt les aspects transfrontaliers; par exemple l'appui à l'observatoire du bassin serait difficile à répartir entre les pays. Il a expliqué que si un fond engagé n'a pas été dépensé, il est automatiquement réalloué pour l'année suivante. Il a également rappelé à l'assemblée que le projet a toujours exigé et reçu une note d'objection de la part des partenaires nationaux avant que les consultants ne soient payés.
31. Afin de clarifier les questions soulevées, Mme Kelly West a répondu que le cofinancement des pays comprend normalement la participation à une réunion de l'ABV de délégués des pays. Elle a également noté que les ministères de l'environnement sont très familiers avec le fonctionnement du FEM.
32. Tout en apportant de plus amples clarifications, le représentant de l'UNOPS, M. Patrick FRUCHET a accepté que l'UNOPS Nairobi ait vraiment causé le retard de certains paiements. Il a mentionné que les contributions financières comme cofinancement sont recommandées puisque les procédures FEM ne permettent pas les paiements aux partenaires nationaux.
33. Pour conclure les discussions sur les primes, le Conseiller Technique du Ministre chargé de l'Eau (Togo) et vice-président de la réunion, M. Derman Assouma a reconnu que les déclarations du représentant de l'UNOPS étaient, on ne peut plus claires et, puisque le projet FEM ne pourra pas payer les coordonateurs nationaux, la meilleure solution était de clore la discussion sur cette question. Il a profité de cette opportunité pour féliciter le FEM pour le financement du projet. Il a aussi noté que, quoique la présentation du budget nécessite de plus amples explications, le projet a utilisé le format du FEM et, de ce fait, rien ne peut être changé.
34. M. Iddi se demandait pourquoi le projet ne pouvait pas générer les chèques du Ghana afin de réduire les retards. M. Alamir Touré a également soulevé le problème de manque de clarté dans la matrice des contributions nationales. M. Martin Dibi de la Côte d'Ivoire a soutenu les préoccupations relatives aux difficultés dans la compréhension des contributions nationales et l'allocation des ressources aux pays. En répondant à ces préoccupations, M. Onibon a expliqué que le montant alloué à chaque pays est supérieur à celui du MOU. Il a expliqué que chaque activité du projet avait sa propre ligne budgétaire qui est difficile à répartir par pays puisqu'il s'agit d'une gestion par approche bassin.
35. Pour conclure ces questions, M. le président de la séance a identifié trois questions clés soulevées au cours de la discussion ainsi que la nécessité pour les partenaires nationaux d'être informés sur leurs contributions; la question de savoir s'il faut continuer avec le nouveau plan ou maintenir ce qui avait été initialement accepté dans le document du projet pour les projets de démonstration. Il a par ailleurs demandé à l'UNOPS de répondre aux questions soulevées par le Ghana à savoir pourquoi le projet n'opérait pas son compte depuis le Ghana. Dans sa réponse, le représentant de l'UNOPS a déclaré, qu'opérer le compte depuis le Ghana augmenterait les coûts avec le recrutement à plein temps d'un directeur financier, alors que comparé au présent système, il y a juste un petit pourcentage de dépense de Nairobi pour le transfert vers les 6 pays.
36. En répondant aux commentaires, M. Onibon a suggéré que la question relative aux contributions des pays soit débattue au deuxième jour. Pour ce qui est du projet de démonstration 2, il a déclaré

que le Projet ferait ce que le CPP déciderait. Concernant le projet sur les eaux souterraines, il a indiqué que l'UCP n'a fait que répondre aux préoccupations de la dernière réunion du CPP qui a recommandé d'accorder plus d'intérêt au problème des eaux souterraines dans le projet.

37. En conclusion, le président a déclaré, qu'après le long débat sur le budget et le plan de travail 2011, le CPP demande à l'UCP de tenir compte des recommandations faites par les participants et l'autorise à mettre en œuvre le plan de travail. Il ajouta par la suite que le rapport annuel 2010 et le budget 2011 sont approuvés.

2.4 Présentations sur la mise en œuvre des projets de Démonstration

38. Les présentations sur les projets de démonstration ont été faites par les représentants des pays présents: Bénin: M. Jean-Pierre Houelekou, Burkina Faso: Mme Sandrine Sankara, Ghana: M. Nicholas Iddi, Mali: M. Navon Cissé, Togo: M. Victor E. D. Amaou (municipalité de Kara). La présentation de la Côte d'Ivoire n'a pu être faite à cause de l'absence du point focal qui est responsable du projet de démonstration. Cependant, un résumé de la situation jusqu'à la veille de l'élection présidentielle et donc de la crise fut donné par M. Olumide Akinsola du FEM-Volta.
39. Pour ce qui est du projet de démonstration 1, M. Cissé du Mali a rapporté que le projet était caractérisé par le développement en cours des outils de gestion des crues (système d'alerte précoce) à travers les modèles le HEC-RAS et Mike 11. Il a également rapporté que la collecte des données sur le Burkina Faso s'est achevée et que celle des données sur le Mali est encore d'actualité. Il a informé que le directeur du projet a été nommé et une réunion de planification s'est tenue à Bamako. Il a également informé les participants que l'installation des équipements hydrométéorologiques dans la partie malienne du bassin est en cours.
40. Mme Sandrine Sankara a rapporté que le projet est appuyé par le MCA au Burkina Faso suite à la signature de l'accord en Janvier 2010. Elle a également noté que le progrès était encourageant et que pendant la réunion avec les partenaires du Mali, ces derniers ont clairement accepté les procédures pour la collaboration.
41. Tout en donnant des clarifications aux questions soulevées après la présentation sur les projets de démonstration, M. Onibon est d'accord pour inclure la contribution du MCA Burkina Faso dans le budget et a également mis l'accent sur l'importance des contributions nationales. Il a exprimé son inquiétude que sans les données, le projet du Mali serait voué à l'échec. Sur la question du temps limite accordé aux activités du projet mentionné par M. Akinsola, M. Cissé a accepté qu'en effet il s'agit là d'un défi, mais que le bureau national à Bamako assiste également le directeur du projet. Il a réitéré la nécessité de fournir des allocations à l'équipe du projet à cause du manque de contribution nationale. Mme Sankara a confirmé que le modèle pour le projet sera disponible d'ici Mai 2011, après quoi, il sera adapté et utilisé pour former des partenaires nationaux (Mali et Burkina Faso). Des participants du Togo ont observé que le projet est très important et d'intérêt pour les autres pays du fait du problème d'inondation dans le bassin.
42. Pour la mise en œuvre du projet de démonstration 2 au Togo, M. Amaou du SIAAP a signalé que l'aspect SIAAP du projet est en cours de finalisation. Il a partagé qu'il y avait des plans visant à étendre le projet à d'autres zones dans la communauté et le FEM a planifié d'assister avec environ 100.000 dollars américain. Le plan est de connecter environ 174 ménages au réseau d'eaux usées, y compris les écoles, hôtels, restaurants, marché et autres institutions publiques dans le quartier d'Ewawu.
43. M. Ampomah du Ghana s'est demandé ce que le projet FEM-Volta apportait et comment il serait relié au FEM, puisque le projet a plus l'air d'un projet de grande échelle. Il a également demandé à savoir l'impact d'un tel projet de démonstration. Mme Sankara a demandé à savoir s'il y avait des outils destinés à communiquer les changements dans le comportement et des primes d'encouragements pour que les populations vivant près des rives puissent se relocaliser.
44. Le second jour de la réunion, le représentant du SIAAP a répondu aux commentaires en indiquant

que la construction du réseau et de la station de traitement des eaux usées et les autres activités planifiées seront achevés en 2012. Il a confirmé que le programme de sensibilisation était en cours avec l'appui des leaders traditionnels et groupes de femmes. Il a ajouté qu'il n'était pas sûr qu'il y ait des compensations pour les personnes à relocaliser.

45. Mme Kelly West du PNUE a suggéré qu'un petit groupe soit constitué pour discuter du projet de démonstration sur Kara vu qu'il ne reste qu'une année pour voir l'impact concret et jusque là toujours pas de MOU. M. Onibon est de l'avis que le MOU n'était pas un problème mais plutôt la finalisation à temps du réseau et la question de la relocalisation. Il est d'avis que l'implication du FEM compliquait les choses et par conséquent soutient l'idée du petit groupe pour en discuter. M. Martin Dibi de la Côte d'Ivoire était préoccupé du fait qu'il n'y avait pas de stratégie en place pour le projet et Mme Kelly West a conclu qu'en effet la barre était haute mais ce serait une bonne chose si les objectifs pouvaient être atteints.
46. La présentation du Bénin a souligné que la principale étape requise pour le projet consistait à l'élaboration de la note de concept pour le projet de démonstration basé sur la préparation d'un cadre réglementaire pour les activités de pêche et, les actions de reboisement le long des rives de la Pendjari.
47. Dans les commentaires supplémentaires, M. Alamir Touré du Mali a partagé sa préoccupation au sujet de la durée du projet et le lancement du nouveau projet qui résoudrait les questions légales. Cette opinion fut également soutenue par M. Dibi qui a partagé sa préoccupation sur les mesures en place pour la réalisation de l'objectif du projet. Mme Sankara du Burkina Faso a exprimé les mêmes sentiments sur la nécessité d'assurer une sensibilisation adéquate sur un tel projet impliquant trois pays et demandait à savoir comment le Burkina Faso est impliqué dans le processus.
48. M. Onibon a répondu que ce que le projet produirait n'est pas un cadre légal, mais un code de conduite qui sera inspiré de celui entre le Ghana et le Burkina Faso et sera exécuté à une échelle de projet pilote. M. Houelekou est d'accord qu'il serait difficile de développer un nouveau projet, mais a insisté à nouveau sur l'importance du projet pour le bassin.
49. Pour conclure la discussion, le président a insisté que l'assemblée n'était pas contre le problème identifié mais le souci concernait le timing. Il a rappelé qu'il a fallu 3 ans au PAGEV pour le développement de code de conduite que le projet envisage de le faire en deux ans. En guise de réponse, M. Onibon a noté que l'option serait de développer un bon document de projet pour la prochaine phase. Mme West est du même avis, mais pense que ce serait une bonne idée de faire quelque chose au Bénin.
50. Des commentaires sur la présentation du projet de démonstration du Ghana, il ressort qu'il pourrait avoir certains problèmes pour établir le comité conjoint entre le Ghana et la Côte d'Ivoire de même que la nécessité de réduire la portée du pare-feu. M. Onibon a suggéré que le rapport de lancement devra déclarer ce qui est ou n'est pas réaliste. Sur la question de la Côte d'Ivoire, le président a suggéré que le projet suive de près la situation, et a espéré que la situation s'améliore.

2.5 Discussions sur la mobilisation des contributions financières

51. Mme West du PNUE a déclaré que les tableaux de contribution doivent faire partie du rapport annuel du projet. Elle a également suggéré que la contribution des pays à l'ABV pourrait être considérée comme cofinancement tout comme l'appui de l'IUCN. Le représentant du Mali est d'avis que l'UCP ne devrait pas être découragé du manque de contribution financière des pays. Il a indiqué que pour le Mali, il serait difficile de donner une contribution financière, mais il y a toujours des moyens pour développer des stratégies afin de réaliser de tels objectifs. Le représentant du Mali est préoccupé qu'il y ait des difficultés dans la mobilisation des contributions nationales parce que les Ministères des Finances et des Affaires Etrangères n'étaient pas impliqués au moment de la signature du MOU avec le Ministère de l'Environnement.

52. Les représentants du Mali, de la Côte d'Ivoire et du Togo ont des difficultés à remplir les formulaires de contribution et ont demandé une formation à cet effet.
53. Mme West a suggéré que, puisque nous examinons seulement les contributions en nature, il est nécessaire de faire des efforts pour remplir les formulaires fournis par le projet puisque le FEM n'apprécierait pas notre incapacité à tenir notre promesse de cofinancement.
54. En conclusion, M. Onibon a fait remarquer que le projet est ouvert à toute bonne stratégie afin de réaliser ses objectifs, et a rappelé que tous les calculs et le remplissage du formulaire de cofinancement ont été discutés et approuvés par les points focaux nationaux. Finalement, le président a invité toutes les parties prenantes à faire l'effort de remplir les formulaires.

2.6 Présentation sur le processus de l'ADT du Bassin de la Volta

55. M. Oumar Fall, membre de l'équipe régionale ADT a fait une présentation sur le développement de l'ADT en cours et a mis l'accent sur les succès et défis rencontrés dans cet exercice. Il a insisté sur les résultats des études, les directives et la table de matières de l'ADT du bassin de même que le processus d'analyses de la chaîne causale. Il a particulièrement exprimé sa préoccupation sur le format, la table des matières et la démission du chef de l'équipe. De même, M. Onibon a ajouté que sur la base des études nationales et de l'atelier sur l'analyse de la chaîne causale qui s'est tenu à Akosombo, les problèmes transfrontaliers prioritaires identifiés par le projet sont similaires à ceux de l'ADT préliminaire.
56. Tout en commentant la présentation, Mme West a noté que huit des problèmes identifiés seront transformés en huit programmes d'action stratégique et indiqué qu'elle aurait plutôt voulu voir quatre à six problèmes clés en lieu et place des huit. Elle est de l'avis qu'il y a des chevauchements entre les problèmes et que le projet devrait considérer ceci lors de sa prochaine réunion des experts ADT.
57. M. Iddi du Ghana a reconnu que la dégradation des terres englobe une série de problèmes et que la dégradation des eaux de surface ainsi que la dégradation de la qualité de l'eau sont similaires. A cette question, M. Onibon a suggéré que la réunion se penche sur le diagramme de la Chaîne Causale et sur la méthodologie utilisée à cet effet. Il a rappelé que les préoccupations nationales ont été prises en considération sur la base des rapports ADT nationaux. M. Onibon a également expliqué que les 8 problèmes prioritaires ne signifiaient pas systématiquement 8 programmes d'action stratégique et a déclaré qu'il y aura toujours des liens entre les problèmes puisqu'ils sont tous connectés au cycle de l'eau et aux Conventions de la Génération de Rio (Changement climatique, Biodiversité et la Dégradation des terres). M. Alamir Touré s'est opposé au fait que huit problèmes soient trop et que les pays chercheront à voir si leurs problèmes ont été résolus.
58. M. Niels Ipsen de l'UDC a cependant voulu que la réunion établisse un lien entre les problèmes tels qu'ils sont perçus et comment les résoudre. Il a suggéré que la prochaine réunion des experts ADT leur permette de se pencher sur cette question d'une manière logique. Mme West a par conséquent accepté que la question la plus importante est de pouvoir articuler les problèmes de manière à ce que les lecteurs indépendants puissent se retrouver.
59. M. Ampomah a demandé à savoir ce qui se passera avec la démission du chef d'équipe. M. Onibon a répondu que l'UCP prendra la tête avec l'appui de l'UDC pendant que le projet continuait à discuter avec le PNUE afin de recommander des noms de potentiels Team Leaders. Mme West a suggéré de discuter de la question au cours d'une autre réunion.
60. Le président a conclu que les membres du CPP seront informés et que le projet devrait envoyer tous les rapports nécessaires et les nouvelles directives de l'ADT aux participants.

3. Recommandations et cérémonie de clôture

3.1 Adoption des recommandations de la 3^e réunion du CPP

61. Le président a présenté le sujet susmentionné et a demandé à ce que M. Olumide Akinsola présente les ébauches de recommandations de la 3^e réunion du Comité de Pilotage.
62. Après des discussions sur les ébauches de recommandations présentées, le Comité de pilotage a adopté les décisions avec des modifications et a exigé à ce que celles-ci soient incluses dans le rapport de la 3^e réunion du CPP.

3.2 Cérémonie de clôture

63. M. Hubert Onibon représentant l'UCP a exprimé sa gratitude aux participants pour leurs participation et contributions qui pourront aider à la mise en œuvre du projet. Il a spécialement remercié tous les participants pour avoir approuvé tous les rapports soumis par l'UCP et fait des recommandations. Il a également promis que toutes ces recommandations seront prises en compte dans la mise en œuvre du projet. Il a exprimé les remerciements de l'UCP aux représentants du gouvernement, à tous les participants y compris, les interprètes, l'ABV, le personnel de l'UCP et le PNUE.
64. Mme Kelly West a manifesté sa gratitude aux représentants des Ministres et a observé que, si les participants pouvaient avoir le même enthousiasme dans la mise en œuvre du projet, ses objectifs seraient atteints avec succès. Elle a remercié tous les participants pour leurs honnêtes contributions durant la réunion du CPP et le gouvernement pour son hospitalité.
65. M. Charles Biney, Directeur Exécutif de l'ABV a remercié le représentant du Ministre Togolais et les autres collègues pour avoir accepté que l'ABV préside la réunion. Il a témoigné sa gratitude à l'équipe technique et aux interprètes. Il a également noté que le CPP n'est qu'un moyen de dialoguer avec l'UCP, et a encouragé tous les participants à garder le contact afin de réaliser tous les objectifs du projet. Ses remerciements sont allés à l'endroit du gouvernement du Togo pour avoir abrité la réunion et procuré tout ce dont la réunion avait besoin.
66. Le représentant du Ministre chargé de l'Eau, M. Derman Assouma a déclaré que beaucoup de pays dépendent des ressources du bassin et rappelé les engagements des états membres comme manifesté par les efforts de tout un chacun et le travail du projet FEM-Volta. Il a également noté que les participants ont très bien contribué aux délibérations et que les rapports ont été adoptés avec succès.
67. Il a par conséquent félicité et encouragé tous les participants pour leur engagement dans le projet tout en exprimant son souhait que toutes les recommandations faites soient envoyées aux parties concernées. Il a exprimé ses remerciements aux partenaires financiers et a demandé leur soutien continu pour de prochaines activités. Il a sincèrement félicité tous les membres du CPP et l'UCP. Le représentant du ministre a déclaré la réunion close et souhaité aux participants un bon retour à leurs lieux de travail respectifs.



4. Annexes

4.1 Annexe A: Liste des participants

N°	Pays/Organisation	Nom/Adresse/Tel/Email
Participants		
1.	Bénin	Mr. Jean-Pierre Comlan HOUELEKOU MEPN, 01BP 3621 Cotonou, Benin Tél: +229 21312065 Fax: +229 21315081 Cel : +229 97393182 / 90033509 jphouelekou@yahoo.fr
2.	Bénin	Flavien O. LANHOUSSE DG-Eau 01 B.P.3748 Cotonou Cel: +229 95561572 flavienlanhoussi@yahoo.fr
3.	Burkina Faso	Mr. Charles BINEY Volta Basin Authority BP 13621 Ouaga 10, Burkina Faso Tél: + 226 50376067 Fax:+ 226 50376486 Cel: +226 96137478 cbiney@gmail.com
4.	Burkina Faso	Mrs. Sandrine Bassonon Sankara DGRE 03 B.P. 7025 Ouaga 03 Tél: +226 50374877 Fax: +226 50374865 Cel : +226 70266074 / 70230845 sandrine.bassonon@gmail.com
5.	Côte d'Ivoire	Mr. Martin Niagne DIBI 20 B.P.650 Abidjan 20 Tel : +225 20 21 11 83 Cel :+ 225 20322441/05780445 dibmartino@yahoo.fr
6.	Ghana	Mr. Benjamin AMPOMAH Water Resources Commission (WRC) P.O Box CT 5630, Accra, Ghana Tél: +233 302 76 36 51 Fax :+233 302 76 36 49 Cel : +233 244874138 Byampomah@yahoo.com
7.	Ghana	Mr. Nicholas IDDI P.O. Box M232 Accra Tel : +233-(0)302 688918 Fax: +233-(0)302 662626 Mob :+233 (0) 248639270 Nicho2007@hotmail.co.uk nicholasiddi@yahoo.com
8.	Mali	Mr. Alamir Sina TOURÉ STP/CIGQE BP 2357 Bamako, Mali Tél : (223) 223 10 74 Cel : (223) 683 62 17 astoure@hotmail.com
9.	Mali	Mr. Cissé NAVON Direction Nationale de l'Hydraulique BP 66 Bamako, Mali Cel:+223 76492329 navon.cisse@yahoo.fr
10.	PNUE DFEM	Ms. Kelly WEST

N°	Pays/Organisation	Nom/Adresse/Tel/Email
	Nairobi Kenya	C/O UNEP/DEPI P.O. Box 30552 Nairobi 00100 Tel : +254 20 74 24 47 Kelly.west@unep.org
11.	UNOPS AFO / KEOC Nairobi Kenya	Mr. Patrick FRUCHET Tel : +254(0)204002100 Cel: +254(0)716430433 patrickf@unops.org
12.	UDC - Denmark	Mr. Nils IPSEN Agern Allé 5, 2970 Norsholor Cel: +45 51236289 nhi@dhigroup.com
13.	Mauritanie TDA Economic Expert Regional Consultant	Mr. FALL Oumar B.P. 2405 Nouakchott Tel: +222 5029196 Cel: +222 2227916 Fall_oumar@yahoo.fr , Oumarfall09@gmail.com
14.	PNUE/FEM Projet du Bassin de la Volta (PMU)	Mr. Hubert ONIBON c/o UNDP Accra P.O. Box 1423 Ring Road, Accra, Ghana Tel: +233 245425943 Hubert.onibon@unep.org
15.	PNUE/FEM Projet du Bassin de la Volta (PMU)	Mr. Olumidé AKINSOLA c/o UNDP Accra. P.O. Box 1423 Ring Road Accra, Ghana Tel: +233 248953869 olumidea@unops.org
16.	Togo	Mr. Dermane ASSOUMA BP 335 Lomé, Togo Cel: +228 9041962 cdassouma@yahoo.fr
17.	Togo	Mr. E. Dong-Daa AMAOU B.P. 360 Kara, Togo Cel : +228 9224484 amaouvictor@yahoo.fr
18.	Togo	Mr. Kossi Lébéné AGBEMEDI Direction de l'Environnement (DE) BP 4825 Lomé Tél : +228 2213321 Cel : +228 9359688 davidkossi@yahoo.fr
19.	Togo	Mr. Im'Rana SANT'ANNA Eau Vive/SIAAP 01 B.P 2512 Ouaga 01 Tel: + 226 50307552 / Tel: + 228 2318275 isantanna@eau-vive.org , evburkina@eau-vive.org
20.	Togo	Mr. Thiyu Kohoga ESSOBIYOU Direction de l'Environnement (DE) BP 4825 Lomé Tél : + 228 2215197 Cel : + 228 9021935
21.	Togo	Mr. Abalo BAKA KINDI Direction de l'Environnement (DE) BP 4825 Lomé Cel: + 228 9178479 Balakindi@yahoo.fr , balakindi@googlemail.com

N°	Pays/Organisation	Nom/Adresse/Tel/Email
22.	Togo	Mr. Sando ALI Direction de l'Environnement (DE) BP 4825 Lomé Tél : + 228 2215197 alisando@yahoo.fr
23.	Togo	Mr. Kpadja AGOUDA DGEA Cel: + 228 9266284 agoudakpadja@yahoo.fr
24.	Togo	Mr. Essowè Ouro-Adjei MERF B.P. 4825 Fax: +228 2210333 Cel: +228 9031738
25.	Togo	Mr. Jonky TENOU PNUD Tél : 954 54 50 / 338 82 56 ytenou1@yahoo.fr , jonky.tenou@undp.org
26.	Togo	Mr. Wohoe AKAKPO DGEA Cel: + 228 9016973 akakpo_raoul@yahoo.fr
27.	Togo	Mr. Essohana MOUZOU Direction de l'Environnement (DE) Cel: + 228 9073369 Messohouna-dg@yahoo.fr
28.	Togo	Mr. DAKU Komla Didi M. MERF B.P. 4825 Lomé Fax: +228 2210333 Cel: +228 9077350 dakudidi@yahoo.fr
29.	Togo	Mr. VOLLEY Koffi Direction de l'Environnement (DE) BP 4825 Lomé, Togo Tel: + 228 932 40 88 Fax: +228 221 03 33 koffivolley@yahoo.fr
30.	Togo	Mme. TOZO A. Abla DGEA/MEAHV BP 335 Lomé, Togo Tel: +228 976 99 26 Manman_dan@yahoo.fr
31.	Togo DE	Mr. Koami Amekoudji GUINHOYA B.P. 4825 Tel: +228 2213321 Fax: +228 2210333 Cel: +228 9043182 marcguinhouya@yahoo.fr
Secrétariat		
32.	PNUE/FEM Projet du Bassin de la Volta (PMU)	Mme. Angelika QUAYE c/o UNDP Accra. P.O. Box 1423 Ring Road Tel: +233-302 764111 Fax: (233)-302772669 angelikaq@unops.org
33.	PNUE/FEM Projet du Bassin de la Volta (PMU)	Mme. Abigail SACKAR c/o UNDP Accra. P.O. Box 1423 Ring Road Tel: +233-302 764111 Fax: (233)-302772669 AbigailS@unops.org

N°	Pays/Organisation	Nom/Adresse/Tel/Email
Interprètes		
34.	Lomé (Interprète)	Mr. AMEGAH-WOVOE Kossi Tel: +228 9040956 Citroen2cv2003@yahoo.fr
35.	Lomé (Interprète)	Mr. Komi KAMOKA 08 B.P. 80250 Lomé Cel: +228 9230486 / 9472328

4.2 Annexe B: Programme de la réunion

Jour 1: 07 Avril 2011

Horaire	Activité	Responsable
08:00 – 09:00	Arrivée des participants et enregistrement	UCP & Partenaires Nationaux
09:00 – 09:45	Cérémonie d'ouverture	Coordonateur Régional du Projet Représentant du PNUE Directeur exécutif de l'ABV Ministres chargés de l'environnement et l'eau
09:45 – 10:15	Pause café	
10:15 – 10:30	Election du bureau du présidium Présentation du programme de l'atelier Présentation des Participants	Tous les participants
10:30 – 10:40	Présentation des objectifs et résultats attendus de l'atelier	Olumide Akinsola
10:40 – 10:50	Point sur l'exécution des recommandations de la 2 ^{ème} réunion du comité de pilotage	Olumide Akinsola
10:50 – 11:20	Présentation du rapport annuel 2010	Hubert Onibon
11:20 – 11:50	Présentation du plan de travail du projet pour 2011	Olumide Akinsola et Hubert Onibon
11:50 – 13:00	Discussions	Tous les participants
13:00 – 14 :45	Déjeuner	
14:45 – 15:15	Présentation du Rapport Financier Présentation du budget du projet actualisé Autres problèmes financiers	Abigail Sackar et Hubert Onibon
15:15 – 16:00	Discussions	Tous les participants
16:00 – 16 :15	Pause café	
16:15 – 17:15	Point sur la mise en œuvre des projets de démonstration	Représentants des pays (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali, Togo)
17:15 – 18:00	Discussions	Tous les participants
18:00	Fin du jour 1	

Jour 2: 08 Avril 2011

Time	Activité	Responsable
09:00 – 9:45	Discussions sur la mobilisation de la contribution financière des pays	Tous les participants
09:45 – 10:15	Information sur l'évolution du processus ADT	Oumar Fall
10:15 – 10:45	Discussions	Tous les participants
10:45 – 11:00	Pause café	
11:00 – 12:00	Adoption du projet de recommandations	Tous les participants
12:00 – 13:00	Divers et questions logistiques	Tous les participants
13:00 – 13:30	Cérémonie de clôture	Coordonateur Régional du Projet Représentant du PNUE Directeur exécutif de l'ABV Ministres chargés de l'environnement et l'eau
13:30 – 15 :00	Déjeuner	